



N° 3 – Mars 2019

## INFOS COMMUNALES

### 1. Démarches pour les passeports

Pour toute demande de passeport ou de renouvellement de passeport, il est demandé de prendre rendez-vous avec le service population au 063/38 08 40. Nous vous remercions.

### 2. Horaires d'ouverture des bureaux de l'administration communale



A partir du 1<sup>er</sup> mars 2019, nos bureaux seront ouverts comme suit :

- **Lundi** : 9-12 h et 14-16 h.
- **Mardi** : 9-12 h.
- **Mercredi** : 9-12 h et 14-16 h.
- **Jeudi** : 9-12 h et 14-16 h.
- **Vendredi** : 9-12 h.
- **Samedi** : 9-11h.

### 3. Opération de sauvetage de batraciens à Willancourt

#### Pourquoi ?

Certaines espèces de batraciens ont totalement disparu en Wallonie, et d'autres sont très affaiblies. Pour conserver une grande biodiversité, il est nécessaire de les protéger en les aidant à traverser les routes en toute sécurité, pour qu'elles puissent se reproduire dans les pièces d'eau, étangs, ...

#### Comment ?

A l'initiative de Grégory Hilger (Habitant de Willancourt), aidé par les précieux conseils de Natagora, une barrière de protection avec seaux de récolte a été mise en place à la sortie de Willancourt avec le soutien de la commune de Musson et de son service travaux. Ensuite, avec l'aide de bénévoles, les batraciens retrouvés dans les seaux ou le long de la barrière de protection sont transportés vers l'étang le plus proche. Chaque jour, matin et soir, la vérification des seaux est effectuée.

#### Premiers résultats

En seulement quelques ramassages, 181 batraciens (grenouilles, crapauds, tritons) ont été sauvés ! Et ce n'est que le début ! Lorsque les températures nocturnes seront au-dessus de 7°C, ce nombre augmentera très vite.



#### Participation

Si vous êtes motivés à participer à ce beau projet citoyen, contactez Grégory Hilger au 0487 27 17 09 ou bien sur son compte Facebook, il vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Merci à tous les bénévoles qui se sont déjà manifestés et à très vite !

### 4. Agissez, votez!

En vue des prochaines élections, Espace Seniors vous propose un moment convivial pour discuter ensemble de l'enjeu qu'elles représentent pour nous tous et pour vous en particulier.

Persuadés de l'importance de la voix des seniors, nous nous insurgeons contre celles et ceux qui voudraient vous reléguer au rang de «citoyen de seconde zone»!

Ensemble, autour d'un café, nous souhaitons vous donner les outils nécessaires pour dépasser les obstacles physiques et psychologiques qui peuvent se dresser entre vous et votre droit de vote.

Le vote est un devoir et un droit, **votre droit**. Agissez, votez!

Nous vous donnons donc rendez-vous le vendredi 5 avril dès 13h à la salle du conseil communal (1, place de l'Abbé Goffinet - 6750 Musson), concerne les 65 ans et plus. **Les personnes intéressées sont invitées à confirmer leur présence au 063/24 02 85 ou par mail [valerie.marchal@musson.be](mailto:valerie.marchal@musson.be)**



**je cours**  
by Zatopek **pour ma forme**  
**Aubange - Musson**

**Début session de printemps**  
**21 mars 2019**  
19h - inscriptions dès 18h30  
Centre Sportif et Culturel de Musson

**Objectifs proposés :**  
5 km (Débutants)  
10 km  
15 km  
20 km  
«Anciens»

**ORGANISATION :**  
Centre Sportif Local d'Aubange et Commune de Musson

Olivier BIVER : 063/38.60.58 - 0471/46.44.96  
cslsport@aubange.be  
Elsa WAUTHIER : 063/67.53.72  
centresportif@musson.be



INFO: [www.jecourspourmaforme.com](http://www.jecourspourmaforme.com)



**Chaque semaine,  
donnez rendez-vous  
à votre santé !**

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors: tout le monde est le bienvenu!

Pas besoin d'être sportif  
Pas besoin de savoir courir  
La formation débute du niveau zéro!

## 5. Je marche pour ma forme

Rejoignez-nous pour une nouvelle session de marche (10 séances) dans une ambiance conviviale pour une marche d'environ 7km. Départ à 9h30 à partir des villages de la commune ou d'une commune avoisinante. Tenue adaptée à l'activité et chaussures de marche conseillées. Chiens sociables admis mais tenus en laisse.

La première marche aura lieu au départ du Centre Sportif

2 - Plus d'information: Hôtel de Ville, place abbé Goffinet 1, 6750 MUSSON Tél.: 063/38.08.40 Fax: 063/38.08.43  
E-mail: [commune@musson.be](mailto:commune@musson.be)  
Site Internet: [www.musson.be](http://www.musson.be)

et Culturel de Musson le vendredi 26 avril.  
Participation : 10€ pour les 10 séances pour les habitants de la commune de Musson/15€ pour les autres personnes.



## 6. Renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) de Musson

Le Collège communal de Musson annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité;
- 2° une répartition géographique équilibrée;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.

2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci;

3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : **du 21 février 2019 au 2 avril 2019 inclus.**

- Soit par courrier postal à : l'Administration communale de Musson, Place Abbé Goffinet, 1 à 6750-Musson;

- Soit par courrier électronique : [commune@musson.be](mailto:commune@musson.be);

- Soit déposé contre récépissé auprès de la Directrice générale de l'Administration communale de Musson, Place Abbé Goffinet, 1 à 6750-Musson.

**Toute demande de renseignement est adressée à :**

l'Administration communale de Musson, Place Abbé Goffinet, 1 à 6750-Musson.



## 7. Terrains de Tennis

Le Centre Sportif et Culturel de Musson dispose de 2 terrains de tennis qu'il est possible de louer au prix de 5 euros de l'heure par terrain et cela sans l'obligation de s'affilier à un club. En prévision de cette nouvelle saison qui s'offre à vous, des travaux d'entretien et de remise en état doivent avoir lieu fin mars - début avril.

**Renseignements et inscriptions auprès d'Elsa Wauthier responsable du Centre Sportif et Culturel au 063/67 53 72 ou [centresportif@musson.be](mailto:centresportif@musson.be)**

## 8. La semaine de carnaval à la Buissonnière



Photo de groupe des plus jeunes qui ont réalisé leurs déguisements de princesses et de pirates durant la semaine d'animation.

## 9. BE WAPP : Musson propre 29, 30 et 31 mars : rappel

Pour rappel, notre commune participe à l'opération propreté le samedi 30 mars dès 9h et nous avons besoin de VOUS. Pour les personnes désireuses de donner un coup de main, nous vous donnons rendez-vous à 9h dans nos différents villages :

- Musson à la Mairie.
- Baranzy, devant l'église.
- Mussy-la-Ville, place Abbé Alexandre .
- Willancourt, devant l'église.
- Signeulx, devant la maison de village.

Du matériel vous sera fourni pour cette démarche citoyenne. Lors de la clôture de cette opération, la commune vous offrira le verre de l'amitié vers 11h30 au Centre Sportif et Culturel de Musson.

## 10. Informations concernant les inscriptions aux activités de l'été

**Programme** : Il sera distribué en « toutes boîtes » le 26 avril.

**Inscriptions** : Les inscriptions des familles Mussonaises débuteront le samedi 11 mai au centre sportif et culturel de 10h à 11h.

Les inscriptions des autres familles auront lieu le samedi 25 mai à la Mairie de 9h à 11h.

### **Permanences :**

Hormis ces dates, des permanences vont être planifiées afin de recevoir au mieux les parents. Les coupons seront donc uniquement acceptés à la Mairie aux dates suivantes :

- Samedi 18 mai de 9h à 11h pour les familles Mussonaises.
- Mercredi 22 mai de 14h à 16h pour les familles Mussonaises.
- Samedi 25 mai de 9h à 11h pour les familles qui résident en dehors.

- Mercredi 19 juin de 14h à 16h pour toutes les familles.

**Qui peut inscrire qui** : une personne inscrit les enfants d'un et un seul ménage. Il peut s'agir d'un parent, d'un grand-parent, un frère, une marraine, un voisin, etc...

**Retard de paiement** : les enfants dont les parents sont en retard de paiement d'accueil extrascolaire ou de stages précédents ne seront pas admis.

## 11. Attention scolytes

Depuis l'été dernier, les forêts wallonnes d'épicéas sont touchées par une attaque virulente de scolytes.

Ces petits insectes, de quelques millimètres à peine, se reproduisent sous l'écorce des épicéas causant irrémédiablement la mort de ceux-ci. A l'occasion de pullulations telles que nous connaissons aujourd'hui, les scolytes s'attaquent également aux arbres sains.

Le cycle de développement de l'insecte prend en moyenne 6 semaines au cours desquelles, une femelle donne naissance à plusieurs dizaines de nouveaux individus. Comme chaque arbre est attaqué par des centaines de scolytes, ce sont plusieurs dizaines de milliers de nouveaux insectes qui s'échappent de chaque arbre pour infecter à leur tour de nouveaux arbres...

Le seul moyen efficace pour enrayer cette pullulation, c'est d'abattre et d'évacuer hors forêt tous les arbres atteints. Ceux-ci sont reconnaissables aux trous d'entrée des insectes dans l'écorce et par une décoloration progressive des aiguilles. Les écorces finissent également par se décoller avec le temps.

### **Comment pouvez-vous agir ?**

Si vous êtes propriétaire d'épicéas au sein des zones fermées dans le cadre de la peste porcine africaine, nous vous encourageons à demander une autorisation au DNF afin de visiter vos bois pour repérer la présence éventuelle de scolytes au sein de ceux-ci. Si vos bois sont situés dans une zone ouverte, nous vous invitons à y aller rapidement afin de repérer une éventuelle attaque de vos arbres. Pour vous aider dans cette première démarche, un nouvel outil est mis à votre disposition sur le site [www.scolytes.be](http://www.scolytes.be). Vous y trouverez une carte, basée sur des images satellites du mois de novembre et présentant les épicéas scolytés et dépérissants commune par commune.

Si vos bois sont concernés par une attaque dans la zone fermée, il est urgent de prendre contact avec le DNF qui vous indiquera les différentes possibilités et vous donnera les autorisations nécessaires. Pour les autres zones, si une attaque est détectée, il est urgent de vous rendre en forêt



pour repérer et faire exploiter dès que possible tous les bois attaqués.

#### **Pour ce faire, des outils sont mis à votre disposition :**

- Premièrement, pour toute question, un guichet d'information « scolytes » a été mis en place au sein de l'Office économique wallon du bois et est joignable au 084/46.03.55 ou via [scolytes@oewb.be](mailto:scolytes@oewb.be).

- Deuxièmement, un fichier partagé a été créé afin de permettre à tout propriétaire de s'inscrire et d'encoder les lots d'épicéas scolytés qu'il souhaite mettre en vente. Des exploitants peuvent également s'y inscrire ce qui vous permettra de trouver rapidement des exploitants travaillant dans nos bois. Ce fichier a donc pour but de faciliter le partage d'informations entre propriétaires/gestionnaires et exploitants forestiers. Il est baptisé Scolytes NETWORK et est accessible depuis le site [www.scolytes.be](http://www.scolytes.be).

Il est primordial que vous ne renonciez pas à exploiter vos bois malades ! Vous devez garder à l'esprit qu'il s'agit avant tout d'une opération sanitaire visant à sauvegarder votre patrimoine.

## 12. Agenda

**Les 22 et 23 mars :** Bourse aux vêtements 0-16 ans et puériculture à la salle de l'Union (rue de Gaume-6750 Musson). Dépôt-vente éphémère de vêtements enfants (0-16 ans) et puériculture en bon état. 3€/liste, maximum 3 listes par personne. Organisé par l' Ecole Libre Guy de Larigaudie Musson. **Rens. :** Carole Claude au 0498/70 10 16. **Email :** [michael.dgh@live.be](mailto:michael.dgh@live.be)

**30 mars :** Théâtre à la salle l'Union à Musson dès 20h, les Rouvrois présentent une comédie de Ch. Rossignol «Vivement les vacances». Réservation auprès de Roland Casel. **Tél. :** 063/67 76 45.

**31 mars :** Par l'Harmonie Royale l'Union Musson, dès 15h à la Salle de l'Union, concert en deux parties avec les participations de L'Harmonie Royale l'Union de Musson et L'Harmonie Royale des Echos de la Batte de Battincourt.

**1 avril :** Conférence «Mon ado m'échappe!» dès 20h au centre sportif et culturel à Musson. Entrée gratuite. **Rens. :** Isabelle Guarneri-Durtka au 063/38 08 49. **Email :** [isabelle.durtka@musson.be](mailto:isabelle.durtka@musson.be). Organisé par le service accueil temps libre et la commission communale de l'accueil de Musson avec le soutien de la province de Luxembourg pôle social, santé, mobilité et citoyenneté.

**5 avril :** conférence «Agissez, votez!» dès 13h à la salle du conseil communal (1, place de l'Abbé Goffinet - 6750 Musson), concerne les 65 ans et plus. **Rens. :** 063/24 02 85 ou par mail [valerie.marchal@musson.be](mailto:valerie.marchal@musson.be)

**6 avril :** Soirée choucroute / boulettes au Cercle "Au Chêne" de Baranzé dès 20h. **PAF :** choucroute + dessert + café : 20 € ou boulettes + dessert + café : 14 €. **Inscription pour le 1<sup>er</sup> avril chez Philippe Schmeler.** **Gsm :** 0495/28 61 44. **Tél. :** 063/67 84 95. **Email :** [philippeschmeler@gmail.com](mailto:philippeschmeler@gmail.com)

**9 avril :** Activité gratuite par l'ONE Musson. De 10h à 12h, portage bébé au local ONE, 39 rue Jean Laurent-6750 Musson.

**17 avril :** Par le Cercle Horticole, dès 20h au Cercle Saint-Martin à Musson, conférence donnée par Mme Audrey Spigolon sur le thème «montages fleuris pour la fête de Pâques».

**20 avril :** Bourse aux vêtements et jouets d'enfants organisée par l'Emulation de Mussy-la-Ville dès 9h.

**Rens. :** 063/67 53 27, 063/67 58 78 et 0499/31 69 60. **22 avril :** Chasse aux oeufs par le S.I. Musson à l'Ecole des 2 rives de Musson. Déjeuner dès 9h30 et course à 10h30 ( pour les 2 à 10ans). **Inscription :** [mimigerard@outlook.be](mailto:mimigerard@outlook.be). **Tél. :** 063/67 57 12. (3€/ personne). **Iban :** BE62001765959061 (noter le nombre adulte/enfant/âge).

**27 et 28 avril :** Par Vie Féminine Signeulx, exposition d'ouvrages, de 14h à 18h à la Maison de Village de Signeulx, rue du 113ème R.I. **Rens. :** Josette Moureau au 063/57 84 75.

**28 avril :** Brocante par l'école Guy de Larigaudie de 5h à 18h sur la place Abbé Goffinet, buvette et petite restauration sont prévues. **Rens. :** Angélique Steil au 0033 6 13 52 16 45 (n° Français) ou au 0485 26 60 91 (n° belge) ou encore par mail [angelique.broc.musson@sfr.fr](mailto:angelique.broc.musson@sfr.fr). Les réservations sont payables d'avance, le prix est de 2€ le mètre.

**5 mai :** De 14 à 19 h, thé dansant organisé par le S.I. Mussy-la-Ville dans son local, 2, rue du Moulin à Mussy L'atmosphère des années 60, 70 et 80 sera recrée par 2 musiciens de l'orchestre « Creedance » dont les multiples talents d'accordéoniste, guitariste, pianiste et chanteur sont connus dans toute la Wallonie. **Prix d'entrée :** 7€.

**16 mai :** Activité gratuite par l'ONE Musson. De 10h à 11h, massage bébé au local ONE, 39 rue Jean Laurent - 6750 Musson.

## 13. Ordre du jour du Conseil communal du 26 mars 2019

1. Convention des Maires - Présentation et adhésion.
2. Convention de partenariat entre la Province de Luxembourg et la commune de Musson pour répondre aux exigences liées à l'intégration de la seconde convention des Maires.
3. Groupement d'Informations Géographiques : adhésion et représentants.
4. Acquisition de véhicules pour le service des travaux - Approbation des conditions et du mode de passation du marché et du cahier des charges.
5. Collecte sélective en porte-à-porte de déchets ménagers et assimilés triés à la source en fraction organique et résiduelle - Adhésion au marché de l'AIVE.
6. Règlement d'ordre intérieur du conseil communal - Modification.
7. Rapport annuel du Plan de Cohésion Sociale.
8. Rapport annuel de la CCATM.
9. Désignation de représentants :
  - Union des Villes et Communes Wallonnes.
  - CRILUX.
  - Opérateur de Transport de Wallonie.
- Divers.
10. Désignation d'enseignants.

### Par le Collège :

La Directrice générale : **C. ROSKAM**

Les Echevin(e)s : **D. GUEBELS, V. RECHT**

**C. BONNIER**

La Présidente du CPAS : **M. VITULANO**

La Bourgmestre : **S. GUILLAUME**

